

CHAPITRE III

LES DEVELOPPEMENTS DE LA NOUVELLE ORIENTATION

les congrès de Limoges et de Reims (1895-1896)

La réunion d'études du Val-des-Bois et le congrès de Paray-le-Monial avaient pris comme base de travail l'encyclique *Auspicato*. Pendant les dix ans qui suivirent sa promulgation, on n'avait guère retenu de ce document que les encouragements à rejoindre l'institution franciscaine. Point question alors d'ouverture sociale. Il fallut attendre deux ans après la publication de *Rerum Novarum* pour découvrir dans la première encyclique une annonce de cette dernière.

Les vœux émis à Paray dépassent en fait largement tout ce que peut contenir l'encyclique franciscaine : les prises de position en face des abus du socialisme et du capitalisme s'y inspirent davantage du document pontifical sur la condition ouvrière. Manifestement, *Auspicato* ¹ était relue et réinterprétée à la lumière de

¹ On considérera même, plus tard, que l'encyclique *Auspicato* était une suite logique de *Rerum Novarum* : "Les congrès sont nés de l'encyclique *Auspicato*. Par cette encyclique, en effet, Léon XIII, poursuivant l'œuvre de régénération inaugurée par *Rerum Novarum*, lance les enfants de Saint François dans la mêlée sociale". *Actes du congrès de Toulouse*, 1899, p. 5. C'est là un bel anachronisme, mais qui rétrécit bien la portée du document sur la condition ouvrière.

Rerum Novarum. Il n'est donc pas étonnant que ce dernier texte serve de base à la préparation du congrès de Limoges, tenu en 1895, qui allait avoir pour objet de ratifier les résolutions prises précédemment.

Paray n'avait rassemblé, en effet, qu'un petit nombre de responsables. L'exemple du congrès de Novare en Italie montrait la possibilité d'assises plus larges, ouvertes à un grand nombre, destinées à faciliter la propagation des nouvelles orientations. Déjà les capitulaires de Paray avaient souhaité une telle rencontre. La création d'un comité permanent des congrès franciscains devait en permettre la réalisation².

Présidé par le commissaire général du Tiers-Ordre avec Léon Harmel à la présidence d'honneur, ce comité est composé des commissaires provinciaux et de deux tertiaires - un ecclésiastique et un laïc - par province, choisis par le commissaire général. Parmi les laïcs désignés alors, nous relevons le nom du comte Sylvio de Monléon, l'un des principaux rédacteurs et fondateurs du *XXème Siècle*.

Les préparatifs du congrès de Limoges.

D'abord prévu à Paray-le-Monial, la convocation du nouveau congrès est décidée dès la fin de l'année 1894. Un pèlerinage aux grottes de Saint Antoine à Brive, à l'occasion du septième centenaire de la naissance du Saint, clôturera la rencontre.

La *Revue Franciscaine*, bulletin officiel des fraternités, prépare les esprits. Elle publie au fil des mois un long commentaire des vœux du congrès précédent. Louis de Kerval pour sa part, rédacteur

² *Actes du congrès de Limoges*, p. 61.

habituel, aborde clairement la question sociale dans une série d'articles. "Les grands maux de notre siècle qui finit, écrit-il par exemple, les deux grandes plaies morales qui rongent les multitudes, à l'heure actuelle, sont le *naturalisme* et le *sensualisme*, ou pour parler en termes vulgaires, la préoccupation absorbante et exclusive des choses de la terre, en même temps que la recherche insatiable de la jouissance et du plaisir. L'ouvrier ! L'industrie sans entrailles et le capitalisme oppresseur l'on réduit, le plus souvent, au rôle abrutissant de machine et d'instrument inconscient de production..."³

Dans un autre article non signé d'Octobre de la même année, nous retenons ce passage assez révélateur : "...vous vous indignez de ce que l'agiotage cosmopolite, la juiverie sans entrailles, le capitalisme oppresseur écrasant et ruinant notre agriculture nationale, (autrement dit) de ce qu'une féodalité nouvelle, plus rapace, plus implacable, plus odieuse que celle de jadis, la féodalité de l'or, tient entre ses mains sordides le pain de nos paysans, les dépouillant à son gré par d'audacieux coups de bourse, par des spéculations éhontées, par de criminels accaparements. Eh bien, propagez et multipliez, jusque dans le fond de nos provinces, les associations de tertiaires, avec leur organisation *normale*, avec des caisses communes, et une solidarité intime, avec une direction *effective* enfin qui relie les congrégations entre elles, discipline leur zèle et guide vers un but commun leurs efforts ; et, vraiment vous opposerez un rempart à l'usure, au vol, à l'oppression de quelque part qu'elle vienne : appuyés sur la fraternité, rendus invincibles par la concorde, vous lutterez efficacement, au nom de la justice..."

Au mois de Juin 1895, le chroniqueur habituel des événements romains fait mention du voyage à Rome de l'abbé Lemire, "illustre tertiaire franciscain", venu parler de sa "mission en

³ *Revue Franciscaine*, Juillet 1894, p. 252 sq.

faveur de la démocratie chrétienne” et de sa conférence sur la question sociale en général ⁴ . Ailleurs encore, la revue justifie et encourage très largement la politique du Ralliement réclamée par Léon XIII⁵.

Ces exemples pourraient être multipliés. Ils témoignent d’une nouvelle option, d’autant plus remarquable qu’il s’agit bien ici d’une revue officielle. Un tel langage deux ans auparavant aurait fait véritablement scandale et était tout simplement inconcevable.

Le XXème siècle, pour sa part, publie, en Avril, un long article intitulé : “de l’apostolat franciscain ; aux origines et de nos jours”⁶, reprenant l’ensemble de l’exposé sur le Tiers-Ordre et le capitalisme paru deux ans plus tôt. En Mai, nous y trouvons une étude du chanoine Perriot, de Langres, directeur de *l’Ami du clergé*, sur le salaire familial⁷. En Juin, Henri Savatier y prend la défense du mouvement de la démocratie chrétienne⁸.

⁴ *Revue Franciscaine*, Juin 1895, p. 244. Il ne faudrait pas trop insister sur l’appartenance au Tiers-Ordre de l’abbé Lemire. En fait, absorbé par d’autres tâches, le député d’Hazeubrouck ne s’occupe guère des congrès franciscains et n’y participe pas.

A Rome, en Avril 1895, il donne trois conférences sur la “question sociale” ; celle de l’Ara Coeli à laquelle assistait le Père Dehon, eut un grand retentissement. Reçu à deux reprises par le cardinal Rampolla, il obtient une audience de Léon XIII. Ce dernier ne lui cache pas sa sympathie pour Harmel. “Dans cet homme s’incarne pour le Pape tout le mouvement social” commente Lemire dans ses notes. Ces propos prennent tout leur sens si l’on considère que l’audience suit de quelques jours la déclaration commune signée à Rome par Harmel et Philibert Vrau, ce dernier hostile à la création de syndicats indépendants. Cette déclaration paraissait mettre fin temporairement au conflit entre les démocrates chrétiens et les patrons du Nord sur cette question des syndicats. Léon XIII invitait à l’union des catholiques sur le terrain social, dans la reconnaissance de leur diversité. Jean-Marie MAYEUR, *...l’abbé Lemire*, p. 176-177.

⁵ *Revue Franciscaine*, p. 235 sq. ; 267 sq. etc. , dans une série intitulée : “L’intervention de Léon XIII dans la question politico-religieuse de France”.

⁶ *Le XXème Siècle*, 1895, p; 281-328. L’article n’est pas signé.

⁷ Cette étude paraît simultanément dans *l’Ami du Clergé* du 4 Avril et dans *Le XXème Siècle*, en Mai, p. 413 sq. *L’Ami du Clergé* est une revue corporatiste fondée en 1878, destinée aux ecclésiastiques.

⁸ Henri Savatier de Poitiers est rédacteur habituel au *XXème Siècle* à partir de 1892. Le 1er Janvier 1898, il prend la direction de *L’Association*

Préparé par un comité d'initiative, le programme du congrès n'envisage pas uniquement les problèmes sociaux. Les deux premières parties concernent plus directement l'organisation interne du Tiers-Ordre et la manière de vivre du tertiaire. La dernière a trait tout spécialement à l'action extérieure de l'institution.

Dans une lettre pastorale à ses paroissiens⁹, l'évêque de Limoges, Mgr Renouard, recommande chaudement l'évènement aux fidèles de son diocèse.

L'ouverture du congrès.

Le congrès s'ouvre donc effectivement le lundi 5 Août 1895, devant une assemblée de quelques six cents personnes¹⁰. *Le XXème Siècle* rapporte ainsi l'ambiance avec, semble-t-il, assez de fidélité : "...à l'encontre de toutes les prévisions, et malgré les obstacles... ce fait, inaperçu de la foule, ouvre peut-être une ère nouvelle dans le mouvement social actuel. Est-ce parce que nos évêques l'ont compris, que plusieurs d'entre eux ont envoyé des délégués à ces assises renouvelées du XIIIème siècle ? Au reste presque tous les diocèses de France étaient représentés, soit par des prêtres familiers avec les questions et les œuvres ouvrières, soit par des laïcs passionnés par les problèmes sociaux de l'heure présente. Ils entouraient, au nombre de 500 environ, les Frères mineurs, dont la robe de bure évoquait les grandes traditions du passé et de l'espérance d'un meilleur avenir. On aurait pu choisir parmi eux des commissions pour l'étude de toutes les questions qui nous troublent : théologiens, philosophes, légistes, savants, artistes ; ils ont montré qu'ils étaient à même de les traiter toutes avec pleine

catholique, mensuel fondé en 1876, indépendant de l'Oeuvre des cercles catholiques ouvriers depuis le 1er Janvier 1891.

⁹ datée du 20 Juin 1895.

¹⁰ Nous ne parlerons pas des fêtes du septième centenaire de Saint Antoine de Padoue célébrées conjointement à Limoges et à Brive et qui attirèrent plus de monde que le congrès proprement dit.

compétence. Les congrès se succèdent à courts intervalles depuis vingt-cinq ans ; on n'y trouverait pas une seule assemblée de cette autorité et de ce caractère.

Il y avait donc là un spectacle qui sollicitait l'attention des politiques et des sociologues, en même temps que de tous les esprits réfléchis. Le peuple de Limoges en a eu l'intuition : son empressement... son affluence... laissaient voir chez lui l'attente de quelque chose de nouveau, d'inconnu. La presse catholique a-t-elle été aussi perspicace que le peuple ? Nous avons prêté l'oreille à la voix des journaux bien-pensants, et nous n'avons rien entendu qui nous autorise à croire qu'ils se soient rendu compte de ce qui se passait dans la cité de Saint Martial. Occupés par la mémoire de Maître Mouchet, attentifs à couvrir leur retraite de Reims sur Beauvais dans la guerre de l'abonnement, ils n'avaient pas la présence d'esprit nécessaire pour analyser un événement dont la portée générale les eût forcés à sortir du terre-à-terre habituel¹¹.

Présidé par le Père Augustin Zubac¹², délégué du Père général, la rencontre aura trois vice-présidents : le Père Alfred, provincial des capucins de Toulouse, le chanoine Mounier, président de la commission d'études et Léon Harmel. Le Père Ferdinand, provincial de Lyon, dirige les travaux ; le Père Jules est secrétaire. L'évêque de Limoges fait partie bien entendu d'un bureau d'honneur.

La participation d'une vingtaine de frères capucins et la vice-présidence qui leur est accordée est une innovation. Jusqu'alors, le renouveau du Tiers-Ordre n'avait touché que la branche d'obédience franciscaine. L'obédience capucine était restée absente du mouvement. Nous assistons ici à un premier pas vers une collaboration plus intense, voire même une unification. Parmi ces

¹¹ *Le XXème Siècle*, Août 1895, p. 626 sq.

¹² Nous l'avons déjà rencontré à Rome en Avril 1893.

religieux, nous trouvons déjà le Père Prosper de Martigné, ancien provincial des capucins de Paris, qui catalysera par la suite le courant d'opposition au mouvement social.

Une quinzaine d'évêques de France se sont fait représenter ou ont envoyé leur adhésion, ainsi qu'un grand nombre de fraternités. Celle de Roubaix, par exemple, envoie deux représentants pour accompagner son directeur, le Père Pascal Hoc. Dans la liste des participants, nous relevons le nom de Yves Le Querdec, pseudonyme de Georges Fonsegrive¹³, de l'abbé Fesch, du *Monde*, ainsi que ceux de rédacteurs habituels du *XXème Siècle* : le comte de Monléon de Toulon, bien sûr, mais aussi Alexandre Bergasse, de Marseille, Henri Savatier, de Poitiers, et l'amiral Rallier du Baty, de Toulon¹⁴. Plusieurs personnalités se sont fait excuser, tout particulièrement le Père Luc Turbiglio, président de la réunion du Val, retenu à Turin ; l'abbé Garnier ; l'abbé Margerin, curé de Fourmies ; et parmi les laïcs, Georges Goyau¹⁵ ; de Castelnau, de Nîmes ; Arthur Verhaegen, député de Belgique retenu par ses travaux parlementaires ¹⁶ ; le comte Balbo, conseiller municipal de Turin...

¹³ Catholique libéral, né en 1852, Georges Fonsegrive est surtout connu pour ses *Lettres d'un curé de campagne*, publiées sous le pseudonyme d'Yves Le Querdec, sa sympathie pour les initiatives et les idées libérales, et la revue *La Quinzaine* dont il est directeur de 1897 à 1907. Au cours de la deuxième journée du congrès, il fait une courte intervention, à propos de la réforme des mœurs, sur "le luxe et le Tiers-Ordre".

¹⁴ Les deux premiers sont les fondateurs du *XXème Siècle*, le troisième y est rédacteur depuis 1892. L'amiral faisait partie du conseil paternel de la revue à sa fondation.

¹⁵ Georges Goyau, né en 1869, républicain convaincu, publie sous le pseudonyme de "Léon Grégoire", *Le Pape, les catholiques et la question sociale*, faisant un puissant écho à l'encyclique *Rerum Novarum* (une quatrième édition de cet ouvrage, publié en 1895, fut honorée d'une lettre du cardinal Langénieux). A cette époque, il se lie avec Henri Lorin dont il appuiera l'action sociale, et avec les démocrates chrétiens. Dans les cinq tomes de son ouvrage : *Autour du catholicisme social*, paru de 1897 à 1912, qui sont en fait une reprises de ses articles écrits pour *La Quinzaine* de Fonsegrive, il consacre plusieurs pages intitulées : "Figures franciscaines".

Son *Histoire religieuse de la France* (1922) est un de ses ouvrages les plus importants parmi la centaine de volumes qu'il publiera par la suite.

¹⁶ Arthur Verhaegen est l'un des fondateurs et principaux chefs de la "ligue démocratique antisocialiste belge". Celle-ci incarne la tendance démocrate chrétienne au sein du parti catholique belge.

Les premières interventions.

La séance inaugurale s'ouvre par les interventions du Père Zubac et du Père Jules.

Après un bref rappel de l'action de Léon XIII et des origines du renouveau, le délégué du Ministre général des franciscains salue la participation des capucins : "rétablis les premiers après la révolution, ils ont les premiers reconstitué les fraternités du Tiers-Ordre... Il n'était pas possible d'entreprendre sans leur concours une action nationale par le Tiers-Ordre".

Puis faisant allusion au congrès de Paray qui s'est inspiré de l'encyclique *Auspicato*, il développe cette idée que le congrès actuel trouvera dans *Rerum Novarum* le programme dont il a besoin et le complément normal des vœux de Paray, lesquels furent approuvés par le Saint-Siège : "Acceptés et sanctionnés par l'Eglise, vous n'avez pas à y revenir".

Reprenant de l'encyclique l'énumération des maux dont souffre la société actuelle, il précise à propos de l'injustice : "Il faut la démasquer car elle se dissimule jusque sous les traits de la justice elle-même. Ecoutez les conseils de Léon XIII, discernez l'usure vorace, mettez à jour les monopoles, cherchez la source des gains sans proportion avec le travail ; vous forcerez l'injustice à se montrer au grand jour et vous la condamnerez à disparaître dès qu'elle ne pourra plus s'abriter sous les grands mots de socialisme et de capitalisme"¹⁷. A propos de l'individualisme : "il mène, dit-il, à la ruine économique et conduit aussi à la ruine morale et religieuse".

Le Père Jules présente alors à grands traits le plan de

¹⁷ Cf. M. TURMANN, *Le développement du catholicisme social depuis Rerum Novarum*, p. 167-168.

l'organisation de la congrégation auquel l'assemblée doit travailler.

Pour que le Tiers-Ordre remplisse son rôle de rénovation sociale, dit-il, et retrouve son état primitif, il faut 1) favoriser les vertus chrétiennes en donnant l'exemple du respect, de la justice, de l'équité ; 2) former des chrétiens pour les œuvres : "Le Tiers-Ordre n'est pas une œuvre spéciale mais prépare à toutes" ; 3) préparer chacun pour la lutte contre le mal et l'erreur d'où l'organisation de l'institution en une puissante unité d'action. La création d'un commissariat général du Tiers-Ordre et d'un comité permanent des congrès veulent répondre à ce but.

Pour conclure, il propose déjà que les futurs congrès soient organisés alternativement par chacune des obédiences religieuses, l'organisation du congrès de Reims, en 1896, revenant alors aux Pères capucins.

Ces deux interventions inaugurales précisent bien la raison d'être de ces journées et en donnent le ton.

Les autres rapports.

Les rapports qui vont suivre s'attachent à déterminer l'objet et le caractère d'un congrès franciscain, rappelant essentiellement que la dimension sociale fait partie intégrante de la nature même du Tiers-Ordre. Il est révélateur à ce point de vue que l'abbé Vielle, aumônier du Sacré-Coeur à Toulouse, rappelle les grandes lignes de la réunion de Paray et que le chanoine Perriot de Langres mette le Tiers-Ordre en regard des encycliques *Auspicato* et surtout *Rerum Novarum*. Le chanoine Laffon-Maydieu justifie à son tour le rôle social du Tiers-Ordre par l'action qu'il a eu au cours des siècles, concluant : "Combattons l'égoïsme qui engendre l'individualisme,

mortel pour l'industrie, pour le commerce, pour l'agriculture, pour la famille, et pour la société ; non le capital, produit sacré du travail humain, mais le capitalisme dont le règne monstrueux ruine et asservit les peuples par l'agiotage et par l'usure... Il faut à tout prix inspirer au peuple l'esprit d'association, là est le salut ; il faut lui faire connaître les sociétés coopératives, les syndicats industriels ou agricoles, les banques populaires, les caisses rurales, le prêt gratuit et l'œuvre du pain de Saint Antoine qui subvient aux besoins matériels du pauvre..."

Cette question de l'association va être alors abordée ce lundi après-midi, jusqu'au mardi matin. Entre-temps, à la séance de 11 heures, le Père Pascal rend compte de l'organisation de la fraternité de Roubaix.

Face aux méfaits de l'individualisme, il est nécessaire de développer l'association par le Tiers-Ordre. Ce qui la rend plus indispensable, dit Auguste Charaux, professeur de littérature française à l'Université catholique de Lille, "c'est que les deux classes riches et pauvres sont aujourd'hui profondément divisées. Tout le mal est là ; il faut les unir... c'est ce que réalisent, au plus haut degré, nos fraternités".

Rédigeons et imprimons un directoire social du Tiers-Ordre réclame M. Boulet, vicaire général à Orléans. Ce serait un premier pas vers une réforme sociale du monde moderne. *Rerum Novarum* fournit les principes. Il faut préciser les applications pratiques.

Fraternités sacerdotales, industrielles, rurales, sont étudiées. Le Père Charconet, aumônier du Val-des-Bois, appelle la discussion sur leur fédération. Pour sortir de son isolement social, le Tiers-Ordre, dit-il, doit aller au peuple et ne plus se cantonner dans la piété, recruter dans toutes les classes sociales, être fédéré pour avoir

une unité dans le but et dans l'action, sans nuire à l'autonomie des fraternités, organiser la presse, favoriser les congrès. Et de fait réplique avec lyrisme le Père Thomas, capucin de la province de Lyon, les tertiaires ne sont pas repliés sur eux-mêmes : "...il est beau de voir nos frères sortir de leurs réunions, se disperser en hâte ; ceux-ci sont attendus à la conférence Saint Vincent de Paul, ceux-là doivent prêter leur concours aux œuvres paroissiales tandis que l'A. C. J. F. réclame nos jeunes tertiaires".

Au soir de la première journée, Léon Harmel, après les remerciements d'usage, souligne le rôle bénéfique des études sur l'histoire franciscaine qui permirent de redécouvrir la vraie nature du Tiers-Ordre et son rôle social, et qui doivent donc être poursuivies. Puis s'interrogeant sur ce que doit être la mission du mouvement, il insiste sur deux points : restaurer la famille, combattre la franc-maçonnerie. Cette dernière s'est accaparé le monde du travail. Remplaçons-la par le Tiers-Ordre.

La seconde journée ou la réforme des mœurs.

Sa tâche contre l'individualisme étant remplie, le congrès aborde dans la seconde journée l'étude du rôle qui incombe au Tiers-Ordre dans la réforme des mœurs. Parmi les interventions alors, très curieuse est celle d'Armand Surmont, ancien bâtonnier des avocats, assistant de la congrégation des frères du Mans. Traitant de l'importance du point de vue économique et social des mœurs chrétiennes, il cherche à encourager le travail et l'épargne, "seuls facteurs de la prospérité générale comme de l'aisance individuelle". Pour cela, dit-il, il faut restaurer les mœurs chrétiennes. En effet, le sort des travailleurs est lié à la prospérité générale de la société. Cette prospérité dépend du travail et de l'épargne qu'il faut encourager grâce à l'ascèse chrétienne. Les conséquences d'un tel

raisonnement poussé à l'extrême n'ont probablement pas été perçues. De tous les propos prononcés durant les trois jours, ce sont pratiquement les seuls qui manifestent des positions de réserve par rapport aux nouvelles orientations.

Pour vaincre l'ignorance religieuse et combattre les erreurs sociales, il faut développer la presse, les conférences publiques et privées, les syndicats de toutes sortes, les cercles d'études, les bibliothèques dans les fraternités... Tel est le thème repris tout au long de la matinée du dernier jour. Comme conséquence pratique de tout cela, fait observer le Père Ferdinand, chaque fraternité sacerdotale devrait former entre ses membres une conférence pour l'étude des questions actuelles et chaque fraternité d'hommes aurait à se constituer en école d'études sociales. Cette évolution exigerait une revue sociale mensuelle. Aucune décision n'est prise alors. Mais par la suite, le Père Ferdinand consulta le Père général pour savoir si *Le XXème Siècle* ne pourrait pas remplir momentanément cette lacune tout en restant indépendante de l'Ordre, et ce dernier acquiesça.

Il ne restait que très peu de temps pour traiter des injustices sociales. *Le XXème Siècle* le regrette en ces termes : "La question de l'individualisme est épuisée : l'Oeuvre des cercles catholiques lui a consacré un quart de siècle et toutes les écoles s'accordent aujourd'hui pour proclamer la nécessité de l'association. D'autre part, la chaire, le journal, la revue traitent tous les jours de la réforme des mœurs et n'ont rien laissé à dire sur ce point. Placées, contre toute logique, au commencement des délibérations, ces questions secondaires ont occupé la discussion pendant deux jours et le congrès n'a pu disposer que de quelques heures pour traiter de la misère, de la justice et de l'erreur. Est-ce à dire que ces journées aient été perdues ? Non... Mais que ne serait-il sorti des assises de Limoges si l'on avait abordé dès le premier jour le problème de

l'usure, des monopoles, des abus du capital que soulèvent les questions de la misère imméritée et de l'injustice économique ? Le spectacle de l'enthousiasme de l'assemblée le troisième jour, quand elle s'est trouvée enfin en présence de ces questions, a ouvert la porte à toutes les espérances..."¹⁸

Henri Savatier et les revendications ouvrières.

Le Père Michel-Ange, capucin de la province de Toulouse, entretint l'assemblée des caisses rurales tandis que son collaborateur le Père Joseph s'en prenait à l'usure vorace qui désole le monde du travail. Mais l'intervention la plus remarquable, à notre point de vue, est alors celle de Henri Savatier qui, à la demande de Léon Harmel, élève et élargit la question en plaidant la cause des revendications ouvrières, ne donnant faute de temps, qu'une brève analyse d'une étude publiée ultérieurement¹⁹.

C'est, dit-il, en remettant à l'honneur dans les rapports sociaux les principes de la justice et de l'équité évangélique, en aidant la classe ouvrière dans son infortune et en la relevant de son affaissement que le Tiers-Ordre accomplira sa mission sociale en ce qui concerne les revendications légitimes des travailleurs. Celles-ci sont largement développées tout au long du rapport imprimé par la suite :

Réclamant contre les abus modernes de la richesse, contre le capitalisme, les travailleurs dénoncent l'usure, la concurrence effrénée, la concentration des richesses aux mains d'une minorité, le monopole du travail... : "les nouveautés de l'ordre matériel accélèrent l'œuvre néfaste de la prolétarisation des masses, les travailleurs

¹⁸ *Le XXème Siècle*, 1895, p. 632 sq.

¹⁹ *Actes du congrès de Limoges*, p. 249-272.

Le XXème Siècle, Septembre 1895, p. 684-712.

entrent en lutte avec ce machinisme qui devrait les soulager, de tous côtés ils sont ruinés, expropriés, chassés... le monde ouvrier en vient à ne compter, pour défendre son existence, que sur la menace des grèves et du désordre”.

En tête des revendications se trouvent les droits du travail, lequel doit fournir une rémunération satisfaisante : “afin de défendre ces droits inaliénables, les travailleurs sont fondés, s’il y a lieu, à recourir à la puissance de l’Etat, à lui demander de faire en sorte que de tous les biens qu’ils procurent à la société, il leur en revienne une part convenable...” C’est là d’ailleurs le respect de la dignité humaine, laquelle doit s’étendre à toute la famille.

Il faut encore redonner une certaine humanité dans le régime du travail en limitant en particulier le travail des enfants et des femmes.

Pour fixer le “juste salaire”, il faut non seulement tenir compte de la production du travail, mais encore des besoins des travailleurs et des familles²⁰.

L’accession à la propriété est une aspiration légitime.

L’association est indispensable pour échapper à l’isolement qui a détruit les corporations anciennes ; Henri Savatier pose alors la question des syndicats mixtes et des syndicats ouvriers. Il faut maintenir les deux, dit-il, et les divers types d’associations : sociétés professionnelles, soit purement ouvrières, soit mixtes, destinées à faire prévaloir la justice dans le monde du travail ; sociétés de coopération et de crédit apportant l’aide du capital aux travailleurs groupés ; sociétés de prévoyance et d’assistance mutuelle pour les

²⁰ Thème déjà traité par le chanoine Perriot dans *Le XXème Siècle*, en Mai 1895, et dans sa revue *L’Ami du clergé*, en Avril 1895.

diverses nécessités telles que maladies, accidents, chômage, vieillesse etc..

L'Etat, gardien de la justice, doit intervenir pour protéger les droits des plus faibles. C'est peut-être la revendication qui soulève actuellement le plus d'opposition.

Pourquoi enfin ne pas permettre aux classes laborieuses de tendre à un relèvement de leur rang social qui embrasse, outre la suffisance économique de la vie, l'ordre civil et politique ?

Henri Savatier a-t-il eu le temps matériel de bien préciser au congrès toutes ces revendications des travailleurs comme il l'avait fait dans son rapport écrit, fortement inspiré de *Rerum Novarum* ? Il est sûr que la discussion manqua, après son intervention, ce qui permit plus tard à l'aile conservatrice de soutenir que le contenu de cette étude n'avait pas été approuvé à Limoges par l'assemblée. Cela est vrai en termes juridiques. Mais, en réalité, l'assemblée ne parut contester quoi que ce soit et *Le XXème Siècle* là encore en porte témoignage. Cette troisième journée, y est-il rapporté²¹, "laissa paraître le véritable caractère du congrès. L'harmonie s'était faite dans les esprits, les cœurs battaient à l'unisson, et les sujets à traiter allaient amener l'Ordre de Saint François à prendre part dans les tristes querelles de l'heure présente. Il s'agissait d'*opposer le Tiers-Ordre aux erreurs sociales et aux injustices économiques de notre temps*²², et de l'appeler au secours de la misère imméritée que supporte le monde du travail. L'assemblée n'hésite pas. Elle oppose à l'erreur : la presse, les conférences populaires et le catéchisme des écoles laïques ; à l'injustice : la doctrine de l'Eglise sur l'usure ; à la misère : une meilleure organisation du travail en même temps que la charité".

²¹ *Le XXème Siècle*, 1895, p. 636.

²² souligné dans le texte.

Les vœux.

A la fin du congrès, trois séries de vœux sont adoptées, reflets assez fidèles des interventions de ces trois journées : vœux de sanctification personnelle, vœux concernant l'organisation de l'institution, vœux sociaux.

Ceux de la deuxième série clament la nécessité de l'association et insistent sur la propagande, par exemple : "que des tracts soient composés pour faire connaître le Tiers-Ordre dans les différents milieux où peut se faire le recrutement" ; "que le monde du travail soit pénétré par les tertiaires au moyen de zélateurs d'usines et de quartiers, comme à Roubaix". Ils rappellent également la nécessité d'une coopération entre les diverses obédiences et dans cet esprit approuvent l'organisation par les capucins du futur congrès de Reims en 1896.

Quant à la dernière série, ils confirment purement et simplement ceux de Paray "tel qu'ils ont été approuvés par la lettre du Souverain Pontife Léon XIII, en date du 22 Septembre 1894". Ils insistent ensuite sur la nécessité de l'enseignement en développant, en particulier, les recherches historiques et en diffusant la presse. Puis, face à l'individualisme, il faut répandre le Tiers-Ordre "âme des œuvres sociales existantes ; conséquemment, que l'action maçonnique et juive soit étudiée, suivie et combattue dans chaque localité par tous les moyens possibles"²³.

²³ Depuis l'encyclique de 1884, cette lutte contre la franc-maçonnerie paraît toute naturelle et est même l'un des buts fixés par le Pontife à l'institution franciscaine. Les revues de la congrégation ont chaque mois leur "chronique anti franc-maçonnique".

Les relents d'antisémitisme, par contre, peuvent étonner. La plupart des démocrates chrétiens de la fin du siècle étaient en fait antisémites et le mouvement social franciscain n'a pas échappé à cette tare. Juifs et francs-maçons, en effet, étaient considérés parmi les principaux responsables du capitalisme. L'anticapitalisme passait donc presque naturellement par un

A propos du travail : “que les chrétiens s’appliquent de toutes leurs forces à faire triompher les principes de justice sociale et de charité chrétienne dans les rapports du patron et de l’ouvrier. Conséquemment, ils combattront toutes les tendances aboutissant soit au socialisme, soit au capitalisme, c’est à dire à l’abus du capital”.

Enfin, face à la condition matérielle des ouvriers, il faut, parmi toutes les réformes à promouvoir : “considérer les associations professionnelles libres comme le meilleur moyen pour rétablir, dans le monde du travail, les biens de la fraternité chrétienne et le règne de la justice sociale. Et par la petite agriculture, contre l’exploitation et l’usure, il est nécessaire d’établir des caisses rurales et ouvrières”.

En conclusion, disons, avec *Le XXème Siècle* , que le congrès, durant les deux premiers jours, “a traité, d’un point de vue nouveau, des questions souvent agitées et résolues d’avance”. Mais que le troisième jour “mis en présence des injustices économiques et de la misère imméritée... il devenait exclusivement franciscain et s’ouvrait enfin, alors que ses heures étaient comptées”. Il est permis d’estimer toutefois qu’il a bien rempli son rôle en confirmant les grandes orientations de Paray et en mobilisant les forces et les bonnes volontés éparses en vue d’une unité d’action. Si les interventions manquèrent souvent de rigueur dans l’argumentation, l’enthousiasme suppléant parfois à une certaine superficialité, elles n’encouragèrent pas moins la masse des tertiaires à se mêler à la vie de la société contemporaine et à s’engager à leur manière dans le renouveau social de l’époque.

Certes ceux-ci ne créèrent pas de nouvelles institutions, mais en s’intégrant à celles qui existent, ils en devinrent l’élément moteur

antisémitisme. Voir à ce sujet : Pierre PIERRARD, *Juifs et catholiques français*, Paris, 1970, p. 116 à 131.

comme nous le montrera l'exemple de Roubaix.



Un mois après le congrès du Tiers-Ordre, du 9 au 14 Septembre, eut lieu à Saint-Quentin, autour du Père Dehon et sous la présidence de l'abbé Perriot une "réunion ecclésiastique d'études sociales", préfigurant les futurs congrès ecclésiastiques²⁴ de Reims en 1896 et de Bourges en 1900. Elle reprenait en l'élargissant la formule des petites assemblées d'ecclésiastiques du Nord et de l'Est dont le "bon Père" avait eu l'initiative. "Ces rencontres inter-diocésaines, nous dit René Remond, étaient d'une nouveauté tout à fait insolite dans une Eglise accoutumée depuis des siècles au cloisonnement diocésain et toujours assujettie au régime de police défini par les articles organiques".

Au cours de cette réunion, Harmel intervint auprès de ces ecclésiastiques en faveur du Tiers-Ordre, en exposant les vœux de Paray et de Limoges. Il demanda que les directeurs de fraternités enseignent aux tertiaires les règles de probité spéciales à leurs professions et que les tertiaires eux-mêmes organisent ou favorisent des réunions d'études "pour rechercher les institutions qui peuvent assurer l'observation des règles de la justice dans le commerce et l'industrie"²⁵.



²⁴ Cf R. REMOND : *Les congrès ecclésiastiques de Reims et Bourges*, p. 2-3. Rappelons que Dehon était à la commission d'études du Val en 1893. Nous le retrouvons par la suite dans les congrès du Tiers-Ordre. Parmi les quelques 200 participants qui se succédèrent à Saint-Quentin, nous en retrouvons un certain nombre dans les congrès franciscains comme les abbés Garnier, Naudet, etc... Perriot, présent à Limoges, disparaît ensuite des congrès du Tiers-Ordre.

²⁵ *Revue Franciscaine*, 1896, p. 67, reprenant la *Démocratie chrétienne*. L'intervention de Harmel est d'autant plus remarquable qu'un bon nombre de ces ecclésiastiques devaient être eux-mêmes, très probablement, directeurs de fraternités de Tiers-Ordre.

Le congrès de Reims.

“C’est le congrès de l’Union séraphique”²⁶, s’était écrié l’un des membres de l’assemblée de Limoges. La préparation de celle de Reims allait confirmer cette assertion.

Le Père Adolphe de Bouzillé, définitiveur de la province capucine de Paris, reçoit la charge de commissaire général pour l’organisation du congrès. Des commissaires provinciaux sont nommés en même temps : le Père Henri de Grèze, gardien du couvent de Bar-le-Duc pour la province de Lyon et le Père Marie-Bernard, gardien de celui de Millau pour la province de Toulouse. Tous trois avec le Père Jules et Léon Harmel forment le nouveau comité d’organisation du congrès, présidé par Monseigneur Péchenard, vicaire général de Reims. Ainsi, deux ans après les franciscains, le Tiers-Ordre d’obédience capucine trouvait un début d’organisation.

Quelques jours auparavant, le Père Jules, Léon Harmel et l’abbé Beller, rédacteur de *l’Avenir de Reims*, après avoir représenté la France au congrès d’Assise²⁷, étaient reçus par le Pape qui

²⁶ *Le XXème Siècle*, 1895, p. 633.

²⁷ Ce congrès du Tiers-Ordre s’est tenu du 11 au 13 Octobre 1895. Présidé par le Ministre général des franciscains en personne, il rassembla, comme à Limoges, les diverses obédiences des Frères Mineurs et près d’un millier de personnes. Son orientation sociale n’est pas aussi poussée qu’en France, malgré l’intervention de Harmel qui déclare en particulier : “Combattons partout l’injustice en haut et en bas. Il faut bien reconnaître avec Léon XIII que le plus grand fléau de notre temps est l’usure vorace. Et il ne faut pas entendre par ce mot seulement un intérêt plus ou moins grand des sommes prêtées, mais tous les agissements qui ruinent injustement un grand nombre pour enrichir quelques uns...”

...Ces injustices de tous genres, ces sortes multiples de l’usure, se résument en un mot : le capitalisme, c’est à dire l’abus du capital...

...Ne craignons donc pas de nous montrer franchement les ennemis des oppressions”. Cf. M. TURMANN, *Le développement du catholicisme social depuis Rerum Novarum*, p. 167-168.

exprima de nouveau le désir que le Tiers-Ordre exerce une véritable action sociale et populaire. C'est au cours de cette entrevue que le Père Jules présenta à Léon XIII le plan de Roubaix, divisé en sections, et commenta l'organisation de la fraternité de cette ville²⁸.

Le choix de Reims pour l'organisation du congrès tenait de la circonstance. L'archevêque de la ville, le Cardinal Langénieux, avait pour les fêtes liturgiques une vraie passion. Le quatorzième centenaire du baptême de Clovis était l'occasion rêvée de satisfaire son goût des solennités. Aussi, dès le 1er Octobre 1890, avait-il adressé à tous les évêques de France, de Belgique et du Canada une invitation à venir à Reims six ans plus tard pour y commémorer la conversion du roi des francs. Il obtint du Pape la faveur exceptionnelle d'un jubilé national pour la France. "L'idée d'un pèlerinage qui porte la marque de son temps et des principes corporatifs alors prédominants dans le catholicisme social, de toute la France chrétienne, en corps constitués, au berceau de ses origines, inspira toutes les fêtes, dit René Remond²⁹ : le Cardinal invita "les délégations des diverses parties du corps social, les représentants de toutes les forces vives du pays" à venir au baptistère de Reims"³⁰.

Ouvert effectivement le 18 Août, le congrès fut présidé par le Père Louis Antoine de Perrentruy, définitéur général, représentant du Ministre général des capucins, entouré du Père Adolphe, du Père Ferdinand, du Père Jules et de Léon Harmel. Dans le bureau d'honneur, nous relevons la présence du chanoine Dehon et de l'abbé Raux, professeur au grand séminaire d'Arras, qui avaient tous deux participé à la première rencontre au Val-des-Bois. Dans une

²⁸ *Revue Franciscaine*, 1895, p. 499. L'entrevue eut lieu le 18 Octobre.

²⁹ René REMOND, *Les deux congrès ecclésiastiques de Reims et de Bourges*, p. 4-5.

³⁰ Le troisième congrès ouvrier chrétien se tint à Reims au mois de Mai (comme en 1893 et 1894). Le congrès ecclésiastique succédera immédiatement à celui du Tiers-Ordre, les 24-27 Août.

liste de 631 congressistes, nous découvrons l'abbé Pastoret de Toulon et l'abbé Vanneufville de Tourcoing³¹. Trente sept évêques ont envoyé leur adhésion en se faisant, la plupart du temps représenter.

La méthode de travail apporte quelques originalités par rapport à l'année précédente : réunions particulières et séances en commissions sont généralisées, ne laissant place chaque jour qu'à deux assemblées générales de 10 heures à 11 heures 3/4 et de 16 à 18 heures.

Du programme publié précédemment, inspiré par une phrase de l'encyclique *Auspicato* et prévoyant successivement pour thème de chacune des trois journées : la foi catholique, la vie chrétienne, la charité chrétienne, l'assemblée ne fut pas prisonnière. "Son insignifiance générale et manifeste a été suffisamment constatée par la négligence dont il a été l'objet" constate Sylvio de Monléon³². "Dès la première heure, il a, comme à Limoges, établi la fusion en posant à sa base les vœux des congrès précédents et cela d'une façon significative. Un effort se détachait d'un point du congrès pour rejeter le mot capitalisme, il a été aussitôt réprimé..."³³

Les principaux rapports.

"Deux discours et deux rapports ont été absolument caractéristiques par leur valeur propre et par la communauté des

³¹ Né à Bailleul en 1866, ordonné prêtre en 1894, l'abbé Vanneufville joua un rôle important aux origines de la démocratie chrétienne. En 1900, il se fixe à Rome et devient en 1903 correspondant romain de *La Croix*. Il est propriétaire de la revue de l'abbé Six : *La Démocratie chrétienne*. C'est lui qui y rédigea le premier éditorial, signant du nom de sa mère : Belval. (Cf. Jean-Marie MAYEUR, *...l'abbé Lemire*, p. 161, note 3). L'abbé Raux participa et se chargea même un temps de la rédaction de ce journal.

³² *Le XXème Siècle*, Octobre 1896, p. 661.

³³ *ibid.* p. 662. En fait, la discussion sur le terme capitalisme n'eut lieu qu'au cours de la matinée du deuxième jour. *Actes...*, p. 132.

idées exprimées, poursuit Sylvio de Monléon. Il est douteux qu'un accord aussi sensible se soit jamais manifesté en pareille circonstance. C'est peut-être là le fait le plus remarquable du congrès de Reims³⁴.

Plutôt que de reprendre l'ensemble de ces journées dans leur ordre chronologique, nous allons donc nous attacher à ces quatre documents. A la première assemblée générale, le Père Adolphe de Bouzillé prend la parole³⁵. Après un retour en arrière sur la préparation du congrès, le commissaire général resitue une fois de plus le Tiers-Ordre par rapport aux œuvres existantes : "Il n'est aucune œuvre à laquelle il ne puisse donner son concours : il n'en est aucune qu'il ne puisse soutenir. Qu'il s'agisse d'œuvres de piété et de dévotion ; qu'il s'agisse d'œuvres sociales, à quelque classe, à quelque catégorie qu'elles s'adressent, et pour quelque besoin qu'elles soient instituées dans l'ordre voulu par Dieu et par la religion, le Tiers-Ordre peut les aider toutes et contribuer à leur développement... Nos congrès doivent avoir pour but de mettre en lumière ces vérités". Faisant allusion au XIII^{ème} siècle, le Père conclut : "L'œuvre de régénération sociale s'est accomplie alors, parce que les enfants de Saint François, soucieux de leur sanctification propre, n'ont pas borné à cela leur horizon... Non contents de s'adonner à une vie pieuse qui les sanctifiait et les perfectionnait, ils ont su encore s'appliquer à des œuvres extérieures qui avaient pour but la sanctification des autres, la recherche de leurs intérêts..." L'application pour notre temps découle tout naturellement : "...ils sont trop nombreux ceux qui pensent être de fervents tertiaires parce qu'ils s'adonnent aux œuvres de piété que prescrit la règle, sans se soucier des grands devoirs qu'elle impose et des vertus qu'elle recommande". La nécessité d'une organisation et d'une direction pour le Tiers-Ordre est alors affirmée par ce

³⁴ *Le XX^{ème} Siècle*, Octobre 1896, p. 663.

³⁵ *Actes...* p. 83-92.

représentant des capucins.

Le Père Jules lui succède pour faire un “état du Tiers-Ordre en France”³⁶. Il se contente en fait de rappeler les différentes étapes du renouveau social franciscain depuis 1893, laissant apparaître clairement que les idées émises à Paray avaient d’abord été trouvées par beaucoup téméraires et hardies. Puis il insiste sur la nécessité de fédérer entre elles les fraternités.

“Le rapport du Père Dehon sur l’usure et celui du Père Joseph sur les banques ont été non moins caractéristiques et non moins concordants entre eux et avec les deux discours” disait Sylvio de Monléon.

Le Père Dehon prit, en effet, la parole au cours de l’assemblée générale du matin du deuxième jour³⁷, traitant de “la propagation et la défense des principes de la justice et de l’équité évangéliques”. Après avoir rappelé les grands principes et la tradition franciscaine, il développe les moyens pour les défendre et les respecter à savoir : l’étude de toutes les formes contemporaines de l’injustice et de l’oppression, et l’action grâce à l’association : caisse de secours, secrétariat du peuple etc.. A la suite de cette intervention, demandant une conclusion pratique, l’abbé Pastoret proposa, sous forme de motion, la nomination d’une commission pour étudier cette question selon la doctrine de Léon XIII. C’est alors qu’une discussion animée et vive s’engagea sur le mot capitalisme que certains voulurent remplacer par usure. Le président intervint faisant remarquer que le congrès ne pouvait revenir sur les vœux émis à Paray puisqu’ils étaient approuvés par le Pape ; et qu’en proscrivant le capitalisme, on n’entendait proscrire seulement que le capitalisme

³⁶ *Actes...* p. 93-102. Ce discours est publié intégralement dans *Le XXème Siècle* en Septembre 1896, p. 608-623.

³⁷ *ibid.* , p. 132 et 272 sq.

synonyme de capital³⁸.

Le Père Joseph d'Aurenzau des capucins de Toulouse, enfin, démontra le mécanisme du fonctionnement de l'œuvre des caisses rurales, mêlant les explications techniques d'ordre purement économique aux considérations morales et religieuses, cherchant à prouver que de telles caisses étaient en même temps les plus sûres garantes de la charité, du respect de la justice et de la moralisation des masses rurales et ouvrières.

“C'est dans ces quatre travaux, conclut le rédacteur du *XXème Siècle* ³⁹, que le congrès a pris conscience de l'œuvre vivante qui se concentrait en lui... c'est dans l'harmonie de ces quatre rapports que s'est dégagé la tendance du congrès... Il semble difficile de chercher ailleurs le trait dominant du congrès. On peut passer en revue les autres tendances diverses qui l'ont agité, essayer de trouver dans l'expression de ces tendances le mot qui réellement lui serve de centre et le résume ; on sent que ces mots ne conviennent qu'en partie, ne rendent pas la qualité générale”.

Les premières dissonances.

L'optimisme de notre commentateur est toutefois un peu exagéré. Les “autres tendances diverses” paraissent, avec le recul, discordantes et laissent déjà entrevoir des oppositions certaines. Ainsi, Armand Surmont, ancien bâtonnier des avocats déjà rencontré l'année précédente, apporte “quelques réflexions sur les études sociales”⁴⁰ ; dans ce domaine, dit-il, on supplée trop les bons sentiments à l'étude. Comme remède à l'individualisme qui serait le

³⁸ Il est révélateur qu'au moment où se déroulait cette discussion, l'*Association catholique*, sous la plume du Père de Pascal, définissait le capitalisme : “l'usure organisée”.

³⁹ Octobre 1896, p. 663.

⁴⁰ *Actes* ... p. 356-362.

grand désordre de notre époque, on réclame la solidarité, remède à tous les maux. Comprenons-nous que toute diminution de liberté de l'individu et des familles ne peut qu'affermir la puissance de la franc-maçonnerie ? Dans un autre domaine, on s'oppose au rôle social du capital. Mais si le capital est indispensable au travail, à la production, à la vie sociale, ne faut-il pas qu'il circule, et donc qu'il soit rémunéré ? Cessons donc d'être dans les nuages et de côtoyer le socialisme. Et de conclure ainsi : "Ce n'est pas une révolution sociale que l'encyclique *Rerum Novarum* nous présente comme nécessaire, c'est une révolution morale, une restauration religieuse, source et principe de toute prospérité".

Ainsi, comme on l'avait répété depuis des siècles, la source des maux de notre époque est d'ordre moral et non social. Mr Veillon de Boismartin, de la fraternité de la rue des Fourneaux à Paris, pouvait insister à sa suite : "la réforme morale par la réforme individuelle"⁴¹. Il justifie à son tour sa position en tirant à lui les interventions pontificales : "Les moyens précisés par Léon XIII en vue de réaliser la réforme sociale qu'il attend du Tiers-Ordre, se résument dans l'exacte observance de nos règles, faisant de tous les membres de l'Ordre de la Pénitence des chrétiens complets, et dans le rayonnement de l'exemple... Cependant certains esprits ne s'efforcent-ils pas d'écarter le Tiers-Ordre de la voie, ainsi nettement tracée, pour la jeter dans les questions sociales et dans les entreprises pouvant compromettre l'honneur de la famille franciscaine ? ...D'après certains programmes, on voudrait encore mettre à l'ordre du jour des fraternités les questions politiques, électorales, au besoin faire intervenir les fraternités dans les grèves".

En résumé, termine-t-il en citant Léon XIII, "faire du Tiers-Ordre une école où l'on s'exerce à la pratique des vertus chrétiennes, donner l'exemple d'une vie sans tâche, faire revivre l'esprit

⁴¹ *Actes...* p. 362-371.

éminemment évangélique de l'humble pauvre d'Assise, soit par l'exercice de la prière qui en est la vie, soit enfin par l'amour de Dieu et du prochain qui en est la perfection" telles sont les grandes lignes du programme tracé par le Pape. Sa proposition "d'écarter l'introduction officielle dans la direction des fraternités de l'étude des questions sociales et politiques" ne fut pas retenue, bien au contraire.

En réunion particulière enfin, le Père Prosper de Martigné reprend le thème. Le titre de son exposé : "L'esprit du Tiers-Ordre considéré comme moyen de sanctification pour les individus et de rénovation pour les sociétés" ⁴² est tout à fait explicite. Il ne parut pas faire grand effet sur le moment. Mais en temps opportun, l'ancien provincial des capucins saura bien le rappeler et y faire référence.

En conclusion.

Bien d'autres interventions seraient encore à citer : sur les œuvres ouvrières catholiques par l'abbé Pastoret, sur "le rôle des tertiaires dans les syndicats et les corporations pour la bonne entente des patrons et des ouvriers" par l'abbé Tartelin d'Autun, sur la nécessité de créer des bibliothèques dans les fraternités, sur différentes œuvres de Mâcon et de Nîmes, sans parler des propos sur la sanctification du dimanche ou sur la famille en passant par le récit devenu habituel, du Père Pascal Hoc, sur les derniers succès obtenus dans la fraternité de Roubaix. L'antisémitisme s'affirme également dans des titres tout à fait suggestifs : "L'invasion juive" par le Père Léopold de Chérancé, capucin ; "Ne pas acheter chez les juifs et les francs-maçons" par l'abbé Tartelin. Mais nous croyions bien avoir redonné la tendance générale de ces trois journées

⁴² *Actes...* p. 507, 523.

sanctionnées par de longues séries de vœux. Parmi ceux-ci, nous ne retiendrons que les trois plus caractéristiques des orientations nouvelles prises par le Tiers-Ordre :

- “Que les tertiaires étudient aussi les règles de la justice sociale, soit en particulier, soit dans des réunions spéciales. Qu’ils prêtent leur concours aux œuvres et aux associations desquelles on attend la réorganisation sociale chrétienne”.
- “Que partout où la chose est possible, soit dressée une liste exacte, par profession et par quartier, des ateliers tenus chrétiennement, et que chaque tertiaire leur réserve ses commandes”.
- “Que les tertiaires considèrent comme un devoir de conscience de prendre part aux élections comme électeurs et, au besoin, acceptent les candidatures”.

“L’assimilation de la matière sociale par la forme franciscaine a donc bien avancé, depuis l’année dernière, son œuvre libératrice, concluait le chroniqueur du *XXème Siècle* ⁴³ ; le congrès de Reims a marqué ce progrès d’une façon précise ; il a été l’étape féconde où se concentre le passé en une poussée sur l’avenir”. Cette appréciation paraît tout à fait fondée⁴⁴. Elle sous-estime cependant une minorité d’opposition qui ne va pas tarder à se manifester sous la plume du Père Prosper.

⁴³ *Le XXème Siècle*, 1896, p. 667.

⁴⁴ “Aux observateurs attentifs cependant, il parut que les travaux de Reims marquèrent moins d’ardeur sociale que ceux de Limoges. Il est certain qu’on n’y entendit pas de rapport aussi accusé que celui d’Henri Savatier, l’année précédente, sur “l’attitude des tertiaires devant les revendications ouvrières”. G. GUITTON, *Léon Harmel*, p. 130.